

## **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **Département développement des compétences**

MARCHES EN PROCEDURE ADAPTEE – MAPA N° M060317U – FORMATION DES AGENTS AFFECTES A LA CONDUITE –
---

### **AVENANT**

Entre les soussignés

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, domiciliée Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX Cedex autorisé aux fins du présent acte par délibération n° du Conseil de communauté,

d'une part,

Et :

Le directeur de la société FAUVEL rue Gustave Eiffel BP 771 24107 Bergerac inscrite au RCS de Bergerac sous le numéro 1993 B 00045

d'autre part,

### **EXPOSE**

Afin de répondre à l'obligation réglementaire selon laquelle les fonctionnaires territoriaux affectés à la conduite doivent se soumettre à des tests psychotechniques destinés à vérifier leur aptitude, la communauté urbaine de Bordeaux a lancé une consultation afin de choisir un prestataire pour l'organisation de ces tests.

Le choix s'est porté sur l'auto école Fauvel qui a mis en place les sessions prévues au MAPA pour un montant de 11 716,57 €. A la demande de la communauté urbaine de Bordeaux l'organisme de formation a dû mettre en place 4 sessions supplémentaires. Afin de procéder au paiement des factures correspondantes, il est proposé d'augmenter le montant du marché de la somme de 1 487 €.

#### Article 1

Le montant du marché est augmenté de 1 487 €.

Article 2

Les autres dispositions du MAPA demeurent inchangées.

Article 3

Le présent avenant prendra effet après signature des parties.

Fait à Bordeaux, le

Le Directeur de la société

P/le Président